

PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la SEMOIS-CHIERS

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

AIVE Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg

INJEP Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR :
 La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégation pour délivrance de copie conforme,
 Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction
 Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration
 Jean-Luc LEBLANC, Conseiller, S.P.G.E.

VOU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA SEMOIS-CHIERS
 Namur, le 22 DEC. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
 Benoît LUTGEN

Le Ministre-Président
 Elio Di Rupo

Feuille n° 18/43
 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
 habitat ou équip. communautaire, aménagement diffuse, loisir, activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib)
 habitat ou équip. communautaire, aménagement diffuse, loisir, activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II) :
 habitat ou équip. communautaire, aménagement diffuse, loisir, activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (Iib) :
 habitat ou équip. communautaire, aménagement diffuse, loisir, activité indus. ou artisanale

Assainissement transitoire (Iii) :
 habitat ou équip. communautaire, aménagement diffuse, loisir, activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin (*) PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant, adjugé ou en construction, à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression

Collecteur gravitaire

Egout sous pression

Egout gravitaire

Cas particuliers

A diagnostiquer - A rénover
 Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
 Eau de surface ayant fonction de collecteur
 Canalisation spécifique en assainissement autonome
 Canalisation d'eau claire existante
 Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration

Station publique existante, adjugée ou en construction, à réaliser

Station à statut particulier privée, à déclasser

AUTRES PROBLEMATIQUES

Déménagement - Exhaure

Station de pompage

Bassin d'orage

existant, en construction, à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 11/06/2005)

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (Iia)

Prévention éloignée (Iib)

Surveillance (Iii)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/06/2002)

Navigable

3ème catégorie

2ème catégorie

1er catégorie

non classé

Cours voûté

Zone de baignade (Mise à jour : 14/09/2004)

Point ou zone de baignade

Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)

Natura 2000

Limite naturelle :

●●●● Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP

Plan de secteur (Mise à jour : 09/12/2004)

Les zones qui s'appliquent aux différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.

Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH n'intégrant en rien la responsabilité de la DGATLP.

L'utilisation de données issues de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative

— — — — Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN (Mise à jour : 28/07/2005)

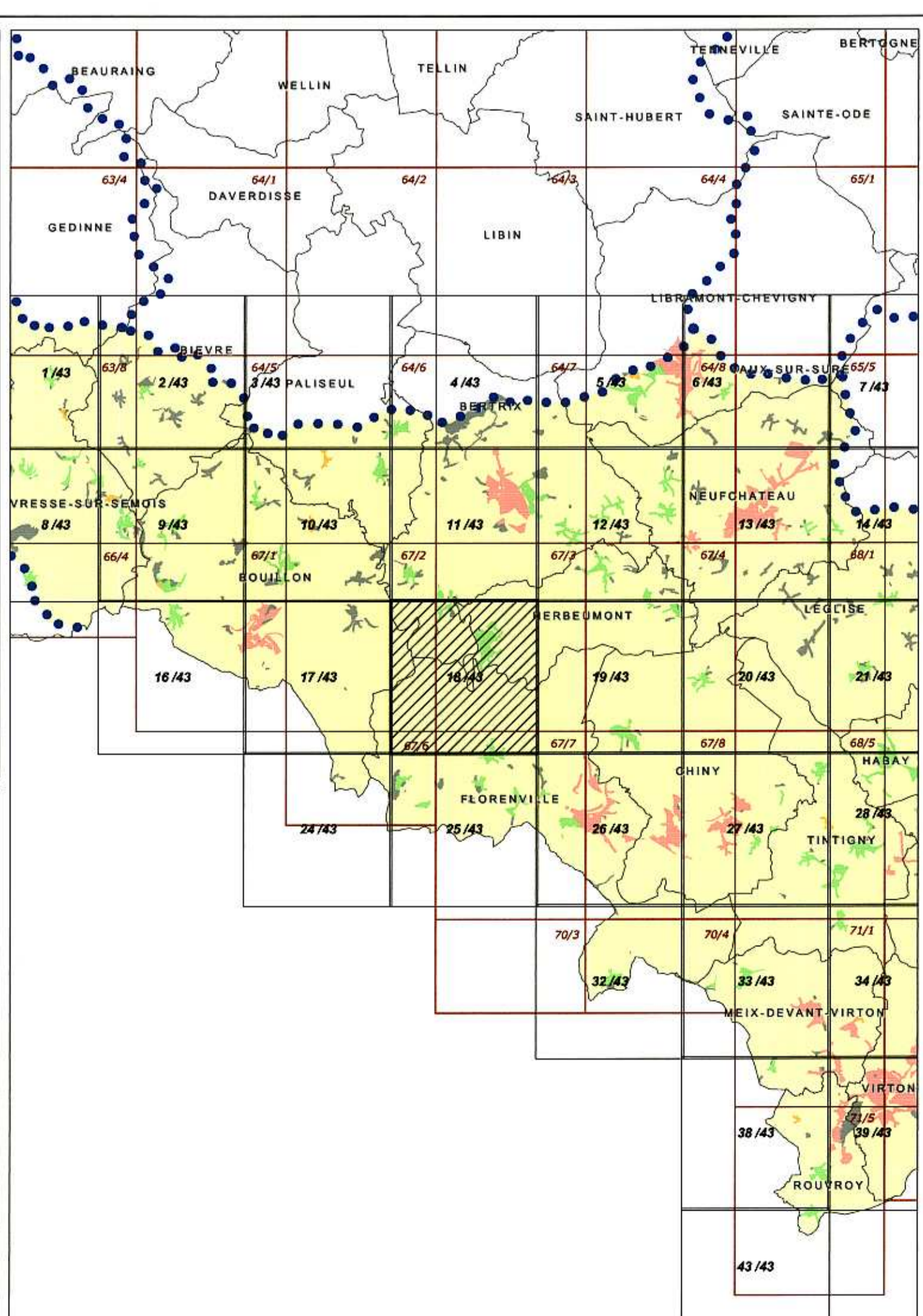
40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)

Remarque : le document pour préparer des fonds de plan stable à différentes échelles de lecture différentes techniques.

Autorisation de reproduction : convention TS 03394

Origine des données cartographiques : MRN-DGRNE - MRN-DGATLP - IGN

Traitement des données : OEA et SPGE



Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)

Siège Administratif provisoire : 14/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930

Siège Social : 1-45, Rue Lacombe - B-4950 VERVIERS - Tél : 087 324 400

<http://www.spge.be> - Email : carto@spge.be